

BOURSE DE RECHERCHE YVES KLEIN

APPEL À CANDIDATURES
28.04 — 15.06.2026

FONDATION YVES KLEIN

BOURSE DE RECHERCHE YVES KLEIN — L'ESSENTIEL

QUI PEUT POSTULER ?

Les chercheur·euses de toute nationalité et de tout pays de résidence, âgé·es de moins de 35 ans, titulaires d'un doctorat ou d'un postdoctorat et menant des recherches en histoire de l'art, en esthétique ou en sciences humaines.

DATES DE RÉSIDENCE

Automne 2026 – au plus tard la première quinzaine de décembre 2026 – dates exactes à définir avec le·la lauréat·e.

DURÉE DE LA RÉSIDENCE

Une semaine, soit 5 jours ouvrés sur place.

FINANCEMENT DISPONIBLE

Une bourse de recherche de 6 000 CHF, destinée à soutenir le travail de recherche et d'écriture. Les éventuels frais de déplacement et de logement sont pris en charge par la Fondation Yves Klein.

DATE LIMITE DE CANDIDATURE

Lundi 15 juin 2026, à 23h59 (Central European Time)

ANNONCE DES RÉSULTATS

Information aux candidat·es : 30 juillet 2026

Annonce publique du·de la lauréat·e sur le site yvesklein.com : 10 septembre 2026

BOURSE DE RECHERCHE YVES KLEIN

La Fondation Yves Klein œuvre à la diffusion et à la compréhension de l'œuvre d'Yves Klein à travers des expositions, des projets de recherche, des publications, la conservation de son corpus et l'établissement du catalogue raisonné.

Établie à Lugano (Suisse), la Fondation poursuit ainsi la mission fondamentale initiée par ses membres fondateurs Rotraut Klein-Moquay, veuve d'Yves Klein, et Daniel Moquay : préserver, étudier, partager avec un large public et valoriser la contribution majeure de l'artiste à l'histoire de l'art de la seconde moitié du XX^e siècle.

Figure essentielle de l'avant-garde, Yves Klein a profondément contribué à la redéfinition de l'art, appelant au "dépassement" de sa "problématique". Il a radicalement et poétiquement transformé ce que l'art peut être, la manière dont il se manifeste, les espaces et les médiums dans lesquels il s'incarne, forgeant même son propre système de valeur. Son art, ses écrits et ses idées ont jeté les bases sur lesquelles s'est développé l'art contemporain.

Fidèle à l'esprit d'innovation de l'artiste et animée par la volonté de prolonger, plus de soixante ans après sa disparition, l'audace et la force de sa vision, la Fondation Yves Klein est heureuse d'annoncer le lancement d'un nouveau programme de bourses de recherche destiné à soutenir le renouvellement des études consacrées à l'artiste et à encourager l'exploration de son œuvre, de ses idées et de son héritage créatif.

La première bourse de recherche sera lancée au printemps 2026 et à partir de 2027, la Fondation en attribuera deux par an. Ce programme consiste en un accueil en résidence et en l'attribution d'une dotation de 6 000 CHF. Il s'adresse à de jeunes chercheur·euses de toute nationalité et vise à faire émerger de nouveaux récits, inscrire l'œuvre de l'artiste dans un contexte culturel élargi, mettre en lumière sa résonance avec les enjeux sociétaux et écologiques contemporains et envisager sa réception dans une diversité de géographies.

La Fondation Yves Klein souhaite ainsi affirmer son soutien auprès d'une nouvelle génération de chercheur·euses en favorisant la mobilité, l'accès aux ressources et en proposant un accompagnement spécifique. Par cette initiative, elle entend maintenir vivant l'héritage d'Yves Klein et l'inscrire dans les réflexions les plus actuelles, affirmant ainsi sa place comme une figure qui résonne intensément avec notre présent.

APPEL À CANDIDATURES 28.04 — 15.06.2026

ÉLIGIBILITÉ

Le programme de Bourse de recherche Yves Klein est ouvert, sur appel à projets, aux chercheur·euses de toute nationalité et de tous pays de résidence, développant une recherche en histoire de l'art, en esthétique ou en sciences humaines.

Les candidat·es doivent justifier d'un niveau doctorat ou postdoctorat, ainsi que d'un niveau académique solide en français ou en anglais, à l'écrit comme à l'oral, et être âgé·es de moins de 35 ans au moment du dépôt de candidature.

Les candidatures sont évaluées selon la pertinence et l'originalité du projet, la qualité scientifique et méthodologique des recherches proposées, la nécessité d'accéder aux ressources documentaires liées à Yves Klein ainsi que la faisabilité du projet dans le cadre de la bourse.

FONCTIONNEMENT

Sélectionné·e sur dossier par un jury composé de quatre professionnel·les du monde de l'art, ainsi que de la directrice de la Fondation Yves Klein, le·la lauréat·e reçoit une dotation de 6 000 CHF, destinée à soutenir son travail de recherche et d'écriture. Les éventuels frais de déplacement et de logement sont pris en charge par la Fondation Yves Klein.

La dotation donnera lieu à deux versements effectués par la Fondation Yves Klein par virement au·à la lauréat·e concerné·e : 3 000 CHF nets versés durant la résidence de recherche et 3 000 CHF nets versés à la finalisation du texte, après sa remise à la Fondation Yves Klein.

La résidence de recherche se déroule pendant une semaine. Le·la lauréat·e bénéficie d'un accompagnement dans ses recherches, d'un accès facilité aux ressources documentaires ainsi que d'un poste de travail.

La Fondation fera le lien pour organiser et faciliter l'accès aux archives de l'artiste à Paris. La fin de la résidence sera formalisée par un temps de bilan et de restitution au président et à la directrice de la Fondation.

Le texte final, remis par le·la lauréat·e dans les six mois suivant la résidence, pourra être diffusé en version française et anglaise sur le site yvesklein.com, et la Fondation Yves Klein pourra éventuellement envisager avec le·la lauréat·e des formes de restitutions publiques adaptées en complément du texte (podcast, conférence, publication, etc.).

En acceptant la dotation, le·la lauréat·e s'engage à :

- débiter sa résidence de recherche à l'automne 2026, au plus tard la première quinzaine de décembre 2026
- être présent·e cinq jours ouvrés sur place
- rédiger et remettre un texte de 30 000 signes (espaces compris), en version française ou anglaise, dans un délai maximum de six mois après la fin de la résidence

La résidence sera encadrée par un contrat signé par la Fondation Yves Klein et le·la lauréat·e.

CALENDRIER BOURSE DE RECHERCHE # 01

Du 28 avril au 15 juin 2026 : Appel à candidatures

Juillet 2026 : Sélection du·de la lauréat·e par un jury. Chaque candidat·e recevra un email l'informant de la décision du jury le 30 juillet 2026.

10 septembre : Annonce du·de la lauréat·e sur le site yvesklein.com

Automne 2026 (dates exactes à définir avec le·la lauréat·e) : Résidence de recherche

Avril 2027 : Remise du texte final par le·la lauréat·e

DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit comprendre :

- une note d'intention (max. 4 000 signes, espaces compris) présentant un projet argumenté et réalisable dans le cadre de la résidence, justifiant l'accès aux ressources documentaires liées à Yves Klein et un accompagnement scientifique
- un curriculum vitae détaillé (max. 4 pages) précisant la situation actuelle, la formation, les travaux en cours et les publications récentes
- un texte rédigé par le·la candidat·e et publié dans un livre, une revue ou en ligne
- une lettre de recommandation signée par un·e professionnel·le de la recherche

Recommandations supplémentaires :

- Une fois le dossier soumis, il n'est plus possible de le modifier. Il appartient aux candidat·es de s'assurer que toutes les pièces requises sont bien jointes ; aucune notification ne sera envoyée en cas de document manquant et seuls les dossiers complets seront examinés.
- L'ensemble des documents du dossier doit être rédigé en français ou en anglais. Tout élément fourni dans une autre langue devra être accompagné d'une traduction.
- Le dépôt d'un dossier vaut acceptation pleine et entière des engagements et conditions énoncés dans l'appel à projets.
- Les dossiers de candidature doivent regrouper l'ensemble des éléments ci-dessus, organisés dans l'ordre indiqué, au sein d'un unique fichier PDF (10 Mo maximum), intitulé comme suit : NOM_Prénom_research.pdf.

Les candidatures doivent être envoyées exclusivement par email avant le 15 juin 2026, 23h59 (Central European Time), à l'adresse : research@yvesklein.com

QUESTIONS FRÉQUENTES

Y a-t-il un soutien administratif ou logistique pour les lauréat·es ?

La bourse est ouverte à l'international ; les candidat·es étranger·es doivent elles-eux-mêmes s'assurer de la légalité de leur séjour en Europe et gérer leurs éventuelles demandes de visas et documents de voyage.

La Fondation Yves Klein offre un accompagnement administratif de base pour faciliter l'organisation de la résidence de recherche (réservations, financement du voyage et de l'hébergement, informations pratiques).

Peut-on candidater en collectif ou en duo ?

Les candidatures doivent être déposées à titre individuel. Chaque projet doit être porté par une seule personne, qui sera l'unique bénéficiaire de la bourse en cas de sélection.

Peut-on soumettre plusieurs projets ?

Chaque candidat·e ne peut soumettre qu'un seul projet par appel à candidatures afin de permettre au jury d'évaluer chaque proposition avec attention et de garantir l'équité entre les participant·es. Il est toutefois possible de candidater à nouveau lors d'un appel ultérieur.

Quels types de projets sont éligibles ?

Sont éligibles les projets portant sur l'œuvre, la pensée, les pratiques d'Yves Klein ou le contexte historique, artistique ou théorique qui lui sont liés. La recherche n'a pas besoin de se concentrer exclusivement sur l'artiste, mais doit maintenir un lien clair et pertinent avec son œuvre ou son héritage. Les approches comparatives ou transdisciplinaires situant Yves Klein dans un cadre plus large sont également acceptées, tant que le lien avec l'artiste reste central.

BOURSE DE RECHERCHE YVES KLEIN
FONDATION YVES KLEIN

WEB yvesklein.com/fr/fondation/
EMAIL research@yvesklein.com